



Déclaration Finale sur le Second Tour de l'Élection Présidentielle en Guinée. Le Centre Carter Félicite les Guinéens pour leur Succès aux Élections Présidentielles et les Encourage à Accepter les Résultats Définitifs dans la Paix.

2 Décembre 2010

Contacts: Randall Harbour – Conakry: 68-62-75-06; 67-34-41-56
Deborah Hakes – Atlanta (USA): +1-404-420-5124

Résumé

Dans sa Déclaration publiée aujourd'hui, la mission d'observation électorale du Centre Carter en Guinée a conclu que la conduite du processus électoral guinéen a été d'une manière générale conforme aux obligations internationales et régionales relatives aux élections crédibles et transparentes auxquelles la Guinée s'est assignée de respecter.

La Déclaration du Centre Carter révèle aussi que la CENI a significativement amélioré l'administration électorale lors du deuxième tour particulièrement dans le domaine de la formation des agents électoraux et dans la transmission des résultats. En outre, la Déclaration conclut que les observateurs du Centre Carter n'ont enregistré aucune preuve de manipulation systématique ou significative, et que le processus de transmission et de tabulation des résultats a été mené en toute transparence.

La Déclaration résume les observations faites par le Centre concernant la procédure de tabulation et de traitement des plaintes, et elle complète également notre Déclaration Préliminaire du 9 novembre 2010, publiée peu après le second tour.

En dépit de ces observations positives, le Centre Carter est profondément

citoyens guinéens soient en sécurité et ne se sentent pas menacé dans leur propre pays. Sur ce, il est important que le Président s'assure que les forces de l'ordre ont un comportement approprié, condamne les actes de violence, et trouve des voies et moyens concrets pour atténuer les craintes et les inquiétudes au sein des partisans de l'opposition.

Il est ainsi impératif que les candidats et les partis politiques respectent la décision de la Cour Suprême, et fassent de leur mieux pour que leurs partisans acceptent pacifiquement les résultats définitifs des élections. Le Centre Carter exhorte, enfin, le peuple guinéen à s'unir derrière le nouveau Président et à travailler ensemble pour la paix et le développement de ce pays remarquable



Déclaration Post-Électorale Finale sur le Second Tour de l'Élection Présidentielle en Guinée. Le Centre Carter Félicite les Guinéens pour leurs Succès aux Élections Présidentielles et les Encourage à Accepter les Résultats Définitifs dans la Paix.

Introduction et Contexte

La mission d'observation électorale du Centre Carter est présente en Guinée depuis mai 2010 et a déployé des observateurs de court et de long terme pour accompagner le peuple Guinéen pendant ce moment historique que sont les élections de 2010. Le Centre a déployé une équipe de 30 observateurs pour observer le vote et le décompte des voix pour le premier tour le 27 juin et a maintenu une présence minimale pendant les mois qui ont suivis.

Pour le second tour de la présidentielle, le 7 novembre, le Centre a de nouveau déployé une équipe de 30 observateurs de court terme dans toute la Guinée pour observer le vote et le décompte. Dans une déclaration préliminaire publiée le 9 novembre, le Centre Carter a présenté ses conclusions en ce qui concerne le jour de l'élection et l'environnement pré-électoral.

Cette déclaration résume les observations faites pendant la compilation et le processus de dépôt et de traitement des plaintes afin de compléter l'évaluation faite par le Centre Carter du second tour des élections. Après le scrutin du 7 novembre les observateurs du Centre sont restés dans leurs zones de déploiement afin d'observer la transmission des résultats et le processus de compilation, y compris le transfert des procès verbaux de résultats vers les commissions de réception et le traitement des résultats provenant des bureaux de vote par les commissions de centralisation.

Les observateurs du Centre Carter ont observé à Conakry, le travail de 14 commissions de centralisation sur un total de 38, y compris en Haute Guinée, en Région Forestière, en Basse Guinée, et en Moyenne Guinée. Cela, jusqu'à ce que ces commissions finissent leur travail, en général, autour du 9 au 10 novembre. Le Centre Carter a coordonné ses efforts avec la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne afin d'offrir une couverture maximale des commissions de centralisation et du processus de compilation établi par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Plusieurs observateurs du Centre Carter sont restés dans ces régions jusqu'au 20 novembre, et en contact avec les autorités électorales et les représentants des partis politiques, tout en surveillant la situation sécuritaire. De plus, des représentants du Centre Carter sont restés à Conakry jusqu'à la fin du mois de novembre afin de surveiller le travail de la CENI et de la Cour Suprême.

Le Centre Carter évalue le processus électoral en Guinée sur la base du cadre juridique guinéen, de la Constitution, et des obligations internationales et régionales de la Guinée en ce qui concerne les processus électoral afin de déterminer si le processus électoral guinéen est conforme aux engagements légaux. Le Centre Carter conduit son observation électorale en respectant la Déclaration de Principes pour l'Observation Internationale d'Élections adoptée aux Nations Unies en 2005.

Compilation et Transmission des Résultats du Premier Tour

Compilation et Transmission des Résultats du Premier Tour

Après la nomination le 19 octobre du nouveau président de la CENI en l'occurrence Siaka Sangaré, cette structure a augmenté le niveau de transparence¹ en initiant une série de conférences de presse pour informer le public sur les processus de tabulation des résultats, et en donnant aux observateurs, y compris ceux du Centre Carter, un accès plus important aux délibérations de la CENI.

Le Centre Carter a remarqué que la CENI avait mis en œuvre un certain nombre de changements en ce qui concerne les processus de compilation et de transmission des résultats pendant la période suivant le premier tour des élections en juin,

position de juge/tribunal par lequel il se substituait à la Cour Suprême, dans la mesure où il est impliqué dans cet Article que celui-ci doit évaluer les procès-verbaux et les annuler si ceux-ci sont jugés être “entachés d’un vice substantiel affectant la sincérité de leur rédaction.” D’autres membres de la commission soutenaient que les problèmes dans les préfectures de Siguiri et Kouroussa– étaient liés à des questions politiques et non pas à des défaillances techniques ou électorales et par conséquent se trouvaient en dehors du mandat du président de la CENI.⁵

Le Centre Carter loue le président de la CENI pour avoir suivi une approche inclusive et consensuelle, en impliquant les représentants des candidats dans tous les aspects du processus électoral et de la phase de compilation. Cependant, quand le processus était bloqué par manque de consensus, le président de la CENI a pris les décisions difficiles mais nécessaires pour faire avancer le processus. D’après ce que le Centre Carter a pu observer, ces décisions sur ces problèmes très politisés ont été prises d’une façon constructive et impartiale. En fin de compte, quand la commission de compilation de la CENI ne pouvait pas résoudre certains problèmes ceux-ci étaient transférés à la Cour Suprême.

Les résultats provisoires du second to

défense des droits de l'homme, d'utiliser la force excessive et d'organiser des attentats ciblés contre les membres du groupe ethnique peulh (ethnie dont est originaire Cellou Dalein Diallo).

Les rapports du nombre de blessés et de morts varient mais la plupart des rapports citaient plusieurs centaines de blessés et entre 9 et 12 morts, et des dizaines d'arrestations. Le Président Sékouba Konaté a décrété l'état d'urgence le 17 novembre, accompagné d'un couvre-feu allant du crépuscule à l'aube, ce qui a, une fois de plus, calmé la situation.⁸

Le Système Électoral

Le Centre Carter a observé des élections dans plus de 70 pays et connaît très bien toutes sortes de systèmes électoraux. Selon notre expérience, le "renversement du second tour", qui a été le sujet de tant de spéculation et de débat en Guinée, n'est en fait pas si rare. Il y a de nombreux exemples connus où les favoris du premier tour avaient perdu au second tour.⁹

Un des objectifs d'un modèle électoral à deux tours est de créer, tant que possible, une compétition équitable pour le second tour et voir quel candidat finaliste a le soutien populaire le plus large. Au second tour, le processus de prise de décision des électeurs est différent et aucune conclusion ne peut être écartée.

e, d'.

d'un gouvernement inclusif. De plus, il est impératif que les candidats et tous les partis respectent la décision de la Cour Suprême et fassent tout leur possible pour promouvoir une acceptation pacifique des résultats définitifs.

Conclusion

La mission d'observation électorale du Centre Carter comprenant des citoyens de plus de 30 pays a